

Sommaire de l'information financière

Exercice terminé le 31 décembre 2022

Ce sommaire de l'information financière est extrait automatiquement du rapport financier déposé au Conseil et attesté par le trésorier, sans possibilité de modifications.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil de la
Régie intermunicipale des Trois-Lacs,

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la RÉGIE INTERMUNICIPALE DES TROIS-LACS (la « Régie »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2022 et les états des résultats, de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la RÉGIE INTERMUNICIPALE DES TROIS-LACS au 31 décembre 2022, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Régie conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observations - Informations financières établies à des fins fiscales

Nous attirons l'attention sur le fait que la RÉGIE INTERMUNICIPALE DES TROIS-LACS inclut dans ses états financiers certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations sont établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages S17, S18 et S23 portent sur l'établissement de l'excédent (déficit) de l'exercice et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Régie à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Régie ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Régie.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Régie;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Régie à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Régie à cesser son exploitation;

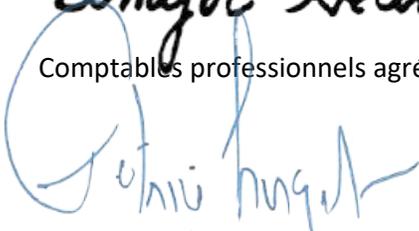
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes complémentaires et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Amyot Gélinas, s.e.n.c.r.l.

Comptables professionnels agréés



Patrice Forget, CPA auditeur
AMYOT GÉLINAS, s.e.n.c.r.l.
Mont-Tremblant, 23 mars 2023

SOMMAIRE DES RÉSULTATS À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

		2022		2021
		Budget	Réalisations	Réalisations
Revenus				
Fonctionnement	1	2 747 169	2 825 115	2 636 241
Investissement	2			
	3	2 747 169	2 825 115	2 636 241
Charges	4	2 335 869	2 912 872	2 420 854
Excédent (déficit) de l'exercice	5	411 300	(87 757)	215 387
Moins : revenus d'investissement	6 ()	()
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	7	411 300	(87 757)	215 387
Éléments de conciliation à des fins fiscales				
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	8		266 880	253 258
Financement à long terme des activités de fonctionnement	9			
Remboursement de la dette à long terme	10 (465 800)	(539 600)
Affectations				
Activités d'investissement	11 ()	(4 795)
Excédent (déficit) accumulé	12	54 500	54 812	4 874
Autres éléments de conciliation	13			140 533
	14	(411 300)	(222 703)	(16 451)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	15		(310 460)	198 936

Extrait du rapport financier, pages S16 et S17

SOMMAIRE DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2022

		2022	2021
Actifs financiers			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1	216 152	986 292
Débiteurs	2	232 163	79 796
Placements de portefeuille	3		
Autres	4		
	5	448 315	1 066 088
Passifs			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	6		
Dette à long terme	7	2 877 466	3 013 754
Passif au titre des avantages sociaux futurs	8		
Autres	9	383 427	205 238
	10	3 260 893	3 218 992
Actifs financiers nets (dette nette)	11	(2 812 578)	(2 152 904)
Actifs non financiers			
Immobilisations corporelles	12	4 320 574	3 792 923
Autres	13	84 211	39 945
	14	4 404 785	3 832 868
Excédent (déficit) accumulé	15	1 592 207	1 679 964

Extrait du rapport financier, page S8

DÉTAIL DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2022

		2022	2021
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	16	106 010	316 211
Excédent de fonctionnement affecté			
▪ 7 premières municipalités	17		259
▪ 8 premières municipalités	18		100 000
▪ Budget 2022	19		50 000
▪	20		
▪	21		
▪	22		
▪	23		
▪	24		
▪	25		
	26		150 259
Réserves financières	27		
Fonds réservés	28	7	7
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	29	(12 413)	(9 945)
Financement des investissements en cours	30	43 082	32 818
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	31	1 455 521	1 190 614
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	32		
	33	1 592 207	1 679 964

Extrait du rapport financier, page S23

SOMMAIRE DE L'ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME
AU 31 DÉCEMBRE 2022

		2022
Endettement net à long terme de l'administration municipale	1	2 879 600
Endettement total net à long terme (compte tenu de l'agglomération s'il y a lieu)	2	2 879 600

Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S25

SOMMAIRE DE L'ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME
AU 31 DÉCEMBRE 2022

		2022	2021
Dette à long terme à la charge de l'organisme municipal			
Emprunts refinancés par anticipation	3		401 500
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette	4		
Montant à la charge de l'ensemble des contribuables	5	2 879 600	2 619 200
Montant à la charge d'une partie des contribuables	6		
Dette à long terme à la charge des tiers			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	7		
Gouvernement du Canada et ses entreprises	8		
Autres	9		
Dette en cours de refinancement / Reclassement / Redressement	10		
	11	2 879 600	3 020 700

Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S37

SOMMAIRE DES REVENUS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

		2022		2021
		Budget	Réalizations	Réalizations
Fonctionnement				
Taxes	12			
Compensations tenant lieu de taxes	13			
Quotes-parts	14	2 692 169	2 743 090	2 701 288
Transferts	15	25 000	21 973	22 567
Services rendus	16	20 000	19 571	19 842
Imposition de droits, amendes et pénalités, revenus de placements de portefeuille	17	4 000	10 638	2 690
Autres	18	6 000	29 843	(110 146)
	19	2 747 169	2 825 115	2 636 241
Investissement				
Taxes	20			
Quotes-parts	21			
Transferts	22			
Autres	23			
	24			
	25	2 747 169	2 825 115	2 636 241

Extrait du rapport financier, page S16

SOMMAIRE DES CHARGES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

		Budget 2022		Réalizations 2022		Total	Réalizations 2021
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement			
Administration générale	1	362 831	306 262	1 003		307 265	223 851
Sécurité publique							
Police	2						
Sécurité incendie	3						
Autres	4						
Transport							
Réseau routier	5						
Transport collectif	6						
Autres	7						
Hygiène du milieu							
Eau et égout	8						
Matières résiduelles	9	1 907 987	2 251 818	265 877		2 517 695	2 122 790
Autres	10						
Santé et bien-être	11						
Aménagement, urbanisme et développement							
Aménagement, urbanisme et zonage	12						
Promotion et développement économique	13						
Autres	14						
Loisirs et culture	15						
Réseau d'électricité	16						
Frais de financement	17	65 051	87 912			87 912	74 213
Effet net des opérations de restructuration	18						
	19	2 335 869	2 645 992	266 880		2 912 872	2 420 854
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	20		266 880 (266 880)			
	21	2 335 869	2 912 872			2 912 872	2 420 854

Extrait du rapport financier, page S28

SOMMAIRE DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

		<u>2022</u>	<u>2021</u>
		Réalizations	Réalizations
Revenus d'investissement	1		
Éléments de conciliation à des fins fiscales			
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés - Acquisition	2 (794 531)(418 998)
Autres investissements - Émission ou acquisition	3 ())
Financement à long terme des activités d'investissement	4	800 000	401 800
Affectations			
Activités de fonctionnement	5	4 795	16
Excédent accumulé	6		50 000
	7	10 264	32 818
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	8	10 264	32 818

Extrait du rapport financier, page S18